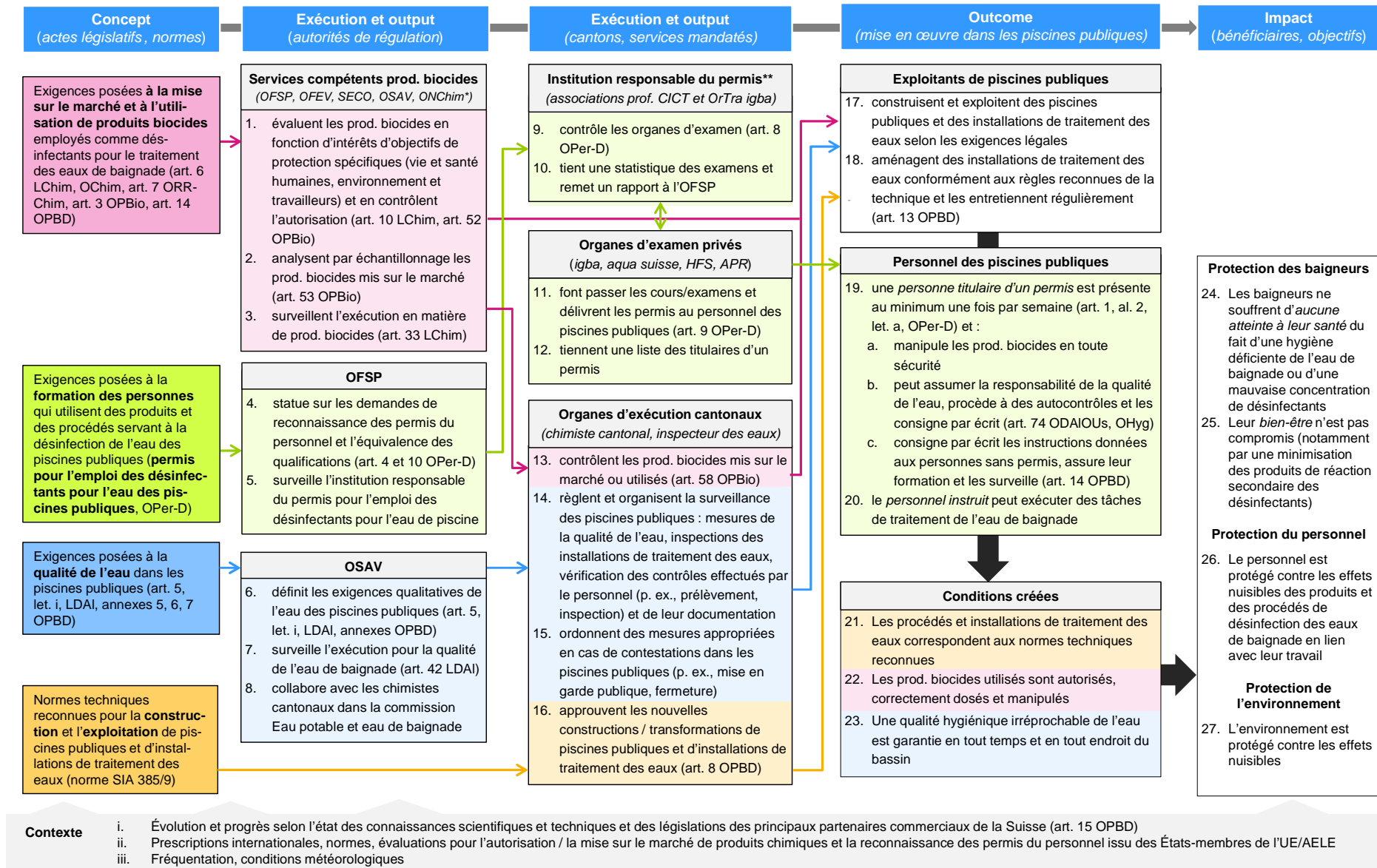


Modèle d'effets « Garantie de la qualité de l'eau des piscines publiques en Suisse »



Source : présentation Interface ; état : juin 2017. Légende : * = L'organe de réception des notifications des produits chimiques (ONChim) est l'organe commun de l'OFEV, de l'OFSP et du SECO pour les notifications et les homologations des produits chimiques ; ** = institution responsable du permis pour l'emploi des désinfectants pour l'eau de piscine ; flèches en couleur = chaînes d'effets. Pour les autres abréviations, prière de se référer à la p. 4 du rapport.